

Tambour battant



Rentrée scolaire

Spécial rentrée (p. 10)



Un espace détente (p. 45)

Une place du bulletin vous est destinée



Que manger ? (p. 44)

Nos commerçants vous proposent des recettes !





LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

La période estivale et les vacances s'achèvent, chacun d'entre nous va reprendre ses activités professionnelles et quotidiennes.

Nos chers écoliers vont retrouver le chemin de l'école, certains découvriront l'école pour la première fois et les autres auront la joie de retrouver leurs camarades et leurs enseignants.

Le mois de septembre est traditionnellement le rendez-vous d'un certain nombre d'évènements de rentrée : « Ball Trap » proposé par notre association des chasseurs, « Forum des associations » et la brocante annuelle proposée par le comité des fêtes CPAFD.

Et cette année, pour compléter l'agenda des évènements de rentrée, votre équipe municipale en partenariat avec le département des Yvelines vous proposera une séance de cinéma de plein air le 16 septembre sur l'espace Condorcet. Bloquez cette date, nous vous attendons toujours plus nombreux !

Je l'évoque souvent lors de mes échanges avec certains d'entre vous « **Un village vivant est un village où le tissu associatif et où les liens sociaux sont riches et denses** ».

Le « Forum des Associations » tisse ce lien formidable entre les associations elles-mêmes, ses adhérents et le grand public.

Alors, le 10 septembre prochain, venez découvrir le panel d'activités que nos associations vous proposent.

Restez fidèle à vos associations !!

La qualité de l'éducation, le bien-être de nos écoliers et de nos enseignants s'inscrivent complètement dans la politique éducative de votre conseil municipal, c'est pourquoi lors de la constitution du budget 2022 vos élus ont voté des crédits pour la réhabilitation de deux classes de l'école Ferdinand Buisson de Dennemont.

Les travaux ont été réalisés pendant la coupure estivale. Ainsi, d'ici quelques jours, nos écoliers et leurs enseignants auront la joie de découvrir ces deux classes nouvellement rénovées.

Vous pourrez en apprécier la réalisation en parcourant ce numéro du Tambour Battant.

Cette rentrée sera également marquée par l'arrivée d'un chirurgien-dentiste, docteur Barbara Korzeniowska au sein de notre maison médicale.

Plus que jamais, soucieux de garantir une parfaite qualité de vie à nos administrés, il nous est apparu comme une évidence, lorsque l'opportunité s'est présentée, d'enrichir l'offre de service de soins en accueillant un dentiste au sein de notre maison médicale.

Cette nouvelle arrivée s'inscrit dans notre politique d'amélioration continue de l'offre de soins pour nos administrés.

D'ailleurs sur ce point, je pense que nous pouvons affirmer aujourd'hui, et sans aucun chauvinisme, que l'offre et la complémentarité de service de soins proposés au sein de notre maison médicale est sûrement l'une des plus qualitatives du bassin du Mantois !

Alors, docteur Barbara Korzeniowska, nous vous souhaitons la bienvenue à Follainville-Dennemont ainsi qu'une bonne installation au sein de notre maison médicale.

Le doyen du village s'en est allé

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès ce samedi 20 août de Jean LEMAIRE, né le 9 novembre 1922, âgé de 99 ans, il était, le doyen de notre village.

Notre tristesse est d'autant plus profonde que nous avions prévu en 2023 de mettre Jean LEMAIRE à l'honneur pour souffler ses 100 ans bougies.

Nos pensées vont à toute sa famille, amis et proches et ceux que ce deuil affecte, sincères condoléances.

Enfin, pour terminer et vous laissez prendre lecture de ce numéro, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une belle rentrée sous les meilleurs auspices.

Sébastien LAVANCIER



INFORMATIONS COMMUNALES



Coordonnées de la mairie :

Mairie - 2, place de la Mairie - 78520 Follainville-Dennemont - Tél. 01.34.77.25.02
E-mail : mairie@follainville-dennemont.fr
Site : www.follainville-dennemont.fr

* * *

Ouverture / Fermeture mairie

La mairie est ouverte au public aux horaires suivants :
Lundi – mercredi – vendredi : de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30
Mardi – jeudi : fermée au public
Samedi : le second samedi de chaque mois de 9 h à 12 h 00
A NOTER : le samedi d'ouverture de la mairie, une permanence du Maire et/ou des Adjointes a lieu de 9 h à 12 h, uniquement sur rendez-vous auprès de Madame Lecoq par mail : standard@follainville-dennemont.fr
Rendez-vous de 30 minutes maximum

Prochain passage de la balayeuse

GPSEO nous informe que la balayeuse passera sur Follainville et Dennemont le **jeudi 1^{er} septembre 2022**. Cette date peut être soumise à modification en cas de soucis.



Votre marché du village

Les commerçants du marché vous attendent chaque mercredi de 16 h à 20 h, sous la halle de Dennemont. Que des produits frais : poissons, fruits, légumes, boucheries, fromages, rôti, pizza, miel, bière, rhum, kebab, burger...

Chaque 3^e mercredi du mois, de mars à octobre, présence des poules du Vexin.

Chaque 4^e mercredi du mois, une animation est offerte par la municipalité, pour petits et grands. Venez nombreux pour faire vivre votre village !

**Mercredi 28 septembre
le marché fête ses 2 ans**

DICRIM
Edition 2021



Document d'Information
Communal sur les
Risques Majeurs



Bon à savoir

Document à conserver

La Sécurité des habitants de Follainville-Dennemont est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale.

Nous avons mené une réflexion pour identifier les risques majeurs sur notre territoire et préconiser les dispositions les plus appropriées afin de minimiser les

incidences pour les biens et les personnes. « Prévenir pour mieux réagir ».

En parallèle du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation communale des secours en cas d'événement, ce document a pour but de vous sensibiliser à ces risques et de vous proposer des attitudes adaptées à mettre en œuvre en cas de danger. Je vous demande donc de lire attentivement ce document joint à votre bulletin et de le conserver précieusement.

Celui-ci sera également disponible sur le site de la commune.

INFORMATIONS COMMUNALES

Stop aux déjections canines : un geste simple !

Dans les rues et dans les espaces verts, aux abords de nos écoles, des aires de jeux, derrière l'église, le long de la coulée verte à Dennemont,.... des déjections canines sont de plus en plus fréquentes et dégagent une odeur très désagréable pour les passants et riverains.



Des piétons et notamment des enfants ont eu la très mauvaise expérience de marcher ou de tomber dessus. Pensez à eux !

Les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent impérativement procéder au ramassage des excréments de leur animal.



Nuisance sonore et aboiement de chiens, ça suffit !



Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, qu'ils surviennent de nuit comme de jour. Si un chien aboie régulièrement, s'il aboie en permanence lorsque le propriétaire n'est pas là ou s'il aboie extrêmement fort, un individu est en droit de demander au propriétaire du chien de prendre les mesures nécessaires pour cesser ou atténuer cette nuisance sonore.

En effet, avant de porter plainte, il faudra avertir le propriétaire du chien que ses aboiements vous gênent. Si la situation n'évolue pas, il convient d'envoyer un premier courrier au propriétaire suivi, au moins quinze jours plus tard, d'une mise en demeure. En l'absence d'effet, la mairie doit être contactée afin qu'elle constate la nuisance et dresse un procès-verbal. Si ces démarches n'aboutissent pas, la victime des nuisances sonores pourra alors engager une procédure judiciaire et les magistrats pourront s'appuyer sur le procès-verbal. Selon l'article L. 2212-2- 2° du Code général des collectivités territoriales, les bruits de voisinage sont de la compétence du maire.

Rappel général sur les nuisances sonores ; l'article R1336-5 du Code de la Santé publique dit : "aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité."

Pour une bonne entente et une belle harmonie dans le village, merci à tous les habitants de leur vigilance !

INFORMATIONS COMMUNALES

Billet d'humeur de Monsieur le Maire

Recycler le verre est l'un des gestes écologiques les plus simples et efficaces que l'on puisse faire, c'est un geste citoyen. Mais visiblement, il y a encore d'importants efforts à faire...

Je vais donc faire un petit rappel sur l'utilisation de ces collecteurs de verre.

Les bouteilles en verre sont collectées via les conteneurs à votre disposition et non en les déposants à même le sol au pied de ces mêmes collecteurs, voir d'autres dépôts comme nous le constatons avec regret depuis quelque temps.

Au-delà de l'aspect disgracieux d'avoir pléthores de bouteilles à même le sol, de cet effet négligé du manque de propreté aux abords de ces espaces, il en va surtout du point de vue de la sécurité, car des enfants pourraient jouer avec ces bouteilles de verre.

Ainsi, je vais donc m'adresser à ces mauvais utilisateurs qui usent de leur manque de civisme et qui pensent que les petites mains de la commune sont là pour mettre à leur place leurs bouteilles dans les collecteurs.

Sachez que dorénavant l'ensemble de nos conteneurs sont couverts par notre système de vidéosurveillance. Ainsi, dès que nous constaterons un acte de malveillance auprès de ces collecteurs et que l'auteur sera identifié, nous procéderons à un dépôt de plainte auprès des services de la gendarmerie pour « dépôt d'immondice » et demanderons que l'auteur soit verbalisé à hauteur de 500 €, montant de l'amende en application de la délibération prise lors du dernier Conseil municipal.

Il est dommage d'être contraint d'emprunter la voie de la répression pour garantir la propreté de nos villages, mais s'il le faut, nous en ferons usage !



MARCHE ROSE

POUR LUTTER CONTRE LE CANCER DU SEIN

Dimanche 16 octobre

8 km : inscription à 9h - départ à 9h30

4 km: inscription à 10h - départ à 10h30

Départ : sous la halle de Dennemont

Les fonds seront reversés à l'association

« La Note Rose » de Mantes-la-Jolie

Tarif : 5€/adulte et 3€/enfant de 6 à 10 ans

Possibilité de faire un don

Pot de l'amitié au retour

2^{ème} édition



LA MISSION LOCALE

DU MANTOIS PRÈS

DE CHEZ TOI !

Mission Locale
du Mantois

Notre mission, votre réussite !

fd
Follainville
Dennemont



**Permanences
régulières
dans votre mairie
Renseignez-vous
au 01 30 94 23 44**

#1JEUNE1SOLUTION

www.mission-locale-mantois.fr



ML MANTOIS
NOTRE APPLICATION,
RIEN QUE POUR VOUS !



INFORMATIONS COMMUNALES

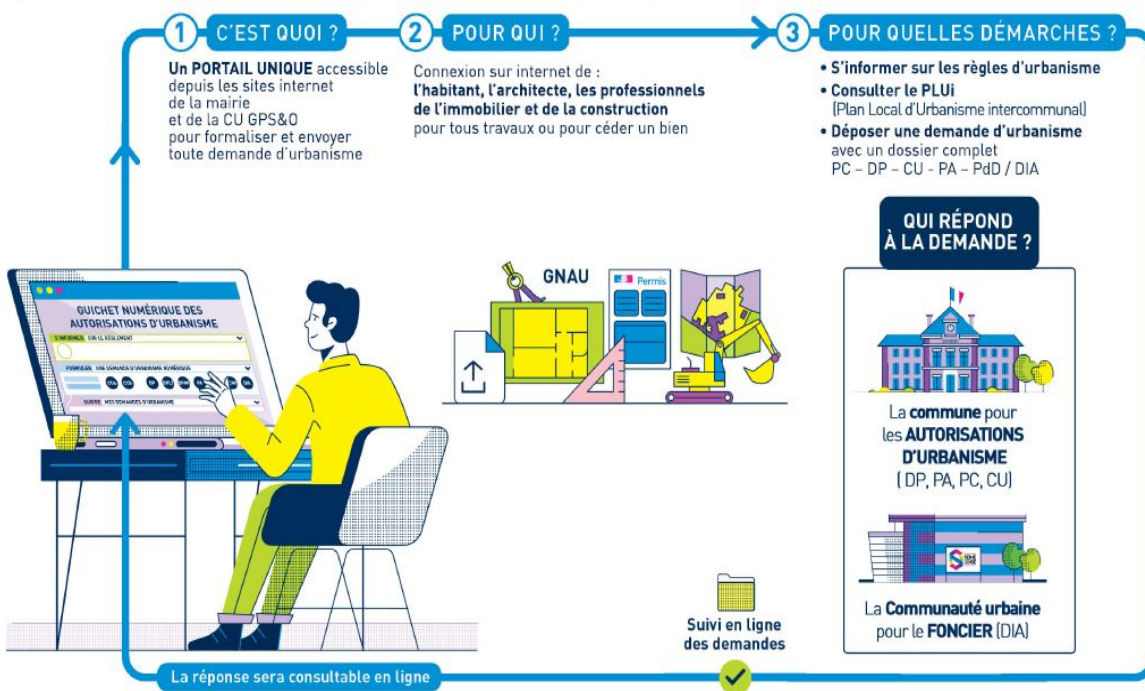
NOUVEAU : SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES

Depuis le 1^{er} janvier 2022 vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, permis de démolir avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Plus d'infos sur www.follainville-dennemont.fr

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

+ PRATIQUE + ACCESSIBLE + RAPIDE + SÉCURISÉ + ÉCOLOGIQUE



PETIT GLOSSAIRE DES DEMANDES D'URBANISME

Projet : acheter / vendre un bien immobilier

DIA :
Déclaration d'Intention d'Aliéner

Projet : construire / réaliser des travaux

PC :
Permis de construire

DP :
Déclaration Préalable

CU :
Certificat d'Urbanisme

PdD :
Permis de démolir

PA :
Permis d'aménager

QUELS AVANTAGES ? LA DÉMATÉRIALISATION POUR TOUS Guichet accessible 7 jours /7, 24 heures/24

- Facilite les démarches** (assistance en ligne vers le bon formulaire Cerfa, pré-remplissage, suivi)
- Optimise la gestion des demandes d'urbanisme**
- Gagne du temps** Guichet unique 24h/24, 7j/7
- Sécurise les informations**
- Préserve les ressources naturelles** en passant par le **zéro papier**
- Améliore la qualité des services publics**



SPECIAL RENTREE

Horaires de nos trois écoles et de notre car communal

Voici les horaires d'accueil dans nos écoles :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Ecole maternelle « Les Farfadets » et école élémentaire « Ferdinand Buisson » à Dennemont					
Cours du matin	8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45	pas d'école
Cours après-midi	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	
Ecole élémentaire « Le Petit Prince à Follainville »					
Cours du matin	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	pas d'école
Cours après-midi	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	

Pour les trois écoles, l'ouverture des portes s'effectue 10 minutes avant les horaires indiqués

Horaires de la garderie périscolaire :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin : 7h00 à 8h35 ou 8h00 à 8h35

Le soir : 16h30 à 18h00 ou 16h30 à 19h00

Horaires du car scolaire communal pour nos écoles maternelle et primaires *

Nous vous rappelons les horaires de nos transports scolaires communaux :

HORAIRES	LIEU DE DÉPART	LIEU DE DESTINATION
8h10	Dennemont-Maternelle / Remontée des enfants Follainville primaire présents à la garderie	
8h15	Follainville-Diderot / Enfants allant à la maternelle	Dennemont-Maternelle
8h25	Follainville-Ecole Le Petit Prince / Enfants allant à la maternelle	Dennemont-Maternelle
8h30	Follainville-Mairie / Enfants allant à la maternelle	Dennemont-Maternelle
Descente des enfants habitant Follainville à la garderie :		
16h30	Ecole Le Petit Prince/descente des enfants allant à la garderie à Dennemont	Follainville-Garderie Dennemont
Remontée des enfants habitant Follainville qui ne fréquentent pas la garderie :		
16h40	Ecole Maternelle/remontée et dépose des enfants de maternelle	Follainville-Diderot
16h45	Follainville-Diderot/dépose des enfants de maternelle	Follainville-Le Petit Prince
16h50	Follainville-Le Petit Prince/dépose des enfants de maternelle	Follainville-Mairie

Nous nous engageons en mairie et vous demandons à tous, parents, enfants, enseignants de veiller au respect de ces horaires, respect nécessaire à la bonne marche de ce service communal, pour que vos enfants arrivent à l'heure à l'école et éviter aussi de trop longues attentes aux familles. Par avance merci.

ATTENTION : Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de rotations du car le midi. Les parents d'enfants de cycle maternel qui souhaitent continuer à faire manger leur enfant à leur domicile doivent prendre leurs dispositions.

*** Ne concernent uniquement que les élèves inscrits à ce service mis à disposition gratuitement par la commune.**

SPECIAL RENTREE

Transports scolaires vers les collèges et lycées

Le transport des élèves de nos communes s'effectue sur des lignes régulières par le biais de la carte IMAGINE "R", ouvrant droit à un nombre de trajets illimités et utilisable également pendant les congés scolaires.

Pour la rentrée 2022-2023, la souscription au forfait « IMAGINE R » s'effectue directement en ligne pour les scolaires comme pour les étudiants sur www.navigo.fr.

Nous avons extrait des fiches horaires de Com'bus des cars qui intéressent en priorité nos collégiens et lycéens. Il est à noter que ces derniers pourront également emprunter toutes les lignes régulières urbaines aux horaires qui leur conviennent.

* **Collège Jacques CARTIER** : toutes les lignes sont directes. Les collégiens bénéficient de deux services de car le matin. Pour le retour, les lignes sont également directes. Les collégiens ont la possibilité de rentrer à 12h40 uniquement le mercredi, et peuvent utiliser deux lignes de retour le soir les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

* **Lycée Condorcet** : la ligne 16 sera directe pour les lycéens de Dennemont. Les lycéens de Follainville prennent la ligne 15 puis la ligne 16 à Dennemont (*espace Condorcet/ancien SSR*).

Pour le retour mêmes lignes en sens inverse.

Ces destinations concernent 80% des élèves de Follainville-Dennemont. Les autres destinations se feront via la gare de Mantes, grâce aux lignes urbaines existantes, avec desserte possible de l'école Notre Dame sur ce circuit. A la gare de Mantes, les élèves devront prendre leur correspondance vers les différents établissements scolaires tels que Saint-Exupéry, Rostand ou l'AFORP.

Transports urbains

Nous avons également extrait l'ensemble des lignes desservant Follainville et Dennemont. Vous les trouverez dans les pages suivantes. Il est à noter que tous les voyageurs, même si cela présente peu d'intérêt, peuvent emprunter toutes les lignes à vocation scolaire aux horaires qui leur conviennent.

Allocation de Rentrée Scolaire

L'allocation de rentrée scolaire est versée directement par l'Etat, sous condition de ressources, aux familles ayant des enfants scolarisés de 6 à 18 ans. Cette prestation les aide à mieux assumer financièrement le coût de la rentrée scolaire. Son montant varie selon trois catégories :

- De 6 à 10 ans : 392,05 euros
- De 11 à 14 ans : 413,69 euros
- De 15 à 18 ans : 428,02 euros
(Montant par an et par enfant).

Les horaires concernant les collégiens et collégiennes allant au collège Jacques Cartier à ISSOU le jeudi 2 et vendredi 3 septembre ne nous sont pas communiqués à ce jour.

Nous les mettrons en ligne sur notre site internet « www.follainville-dennemont.fr », « actualités » dès leur réception.

Congés scolaires 2022-2023



	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2022	Jeudi 1er septembre 2022		
Vacances de la Toussaint	Du 22 oct au 07 nov		
Vacances de Noël	Du 17 déc au 03 janv		
Vacances d'hiver	Du samedi 4 février au lundi 20 février 2023	Du samedi 11 février au lundi 27 février 2023	Du samedi 18 février au lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Du samedi 8 avril au lundi 24 avril 2023	Du samedi 15 avril au mardi 2 mai 2023	Du samedi 22 avril au mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Samedi 8 juillet 2023		

SPECIAL RENTREE

Mairie de Follainville-Dennemont :

"Extraits des fiches horaires Combust"

Les cars pour nos collégiens et Lycéens

(Nota : utilisables par tous les voyageurs)

ALLER		départ Follainville arrivée collège J. CARTIER		Direction LYCÉE CONDORCET		Direction GARE DE MANTES LA JOLIE Via Ecole Notre Dame (2) (Vers Lycée St Exupéry-Rostand (3))	
		ligne de bus	Horaire/ aller	Ligne de bus	Horaire/ aller	Ligne de bus	Horaire/ aller
F o l l a i n v i l l e	Diderot	110 (D)	7h52 - 8h52	15 pour Dennemont puis 16	07h34 (lundi à samedi) - 8h34 (lundi à vendredi) - 8h36 (samedi)	15 (D)	7h18 - 7h57 (lundi à vendredi) 7h34 - 8h34 (lundi à vendredi) 7h34 - 8h36 (samedi)
	Lavoir	110 (D)	7h53 - 8h53	15 pour Dennemont puis 16	07h34 (lundi à samedi) - 8h34 (lundi à vendredi) - 8h36 (samedi)	15 (D)	7h18 - 7h57 (lundi à vendredi) 7h34 - 8h34 (lundi à vendredi) 7h34 - 8h36 (samedi)
D e n n e m o n t	Carrefour St Martin	110 (D)	7h55 - 8h55	16 (D)	7h44 - 8h41 (Lundi au vendredi) 07h44 (le samedi)	15 (D)	7h21 - 8h00 (lundi à vendredi) 7h37 - 8h37 (lundi à vendredi) 7h37 - 8h39 (samedi)
	Ecole	110 (D)	7h56 - 8h56	16 (D)	7h45 - 8h42 (Lundi au vendredi) 07h45 (le samedi)	15 (D)	7h23 - 8h02 (lundi à vendredi) 7h39 - 8h39 (lundi à vendredi) 7h39 - 8h41 (samedi)
	Hôpital	110 (D)	7h57 - 8h57	16 (D)	7h46 (lundi à samedi) - 8h43 (lundi à vendredi)	15 (D)	7h24 - 8h03 (lundi à vendredi) 7h40 - 8h40 (lundi à vendredi) 7h40 - 8h42 (samedi)
	Roy René	110 (D)	7h57 - 8h58	16 (D)	7h48 (lundi à samedi) - 8h45 (lundi à vendredi)	15 (D)	7h25 - 8h04 (lundi à vendredi) 7h42 - 8h45 (lundi à vendredi) 7h42 - 8h44 (samedi)

(1) Direct

(2) : descente à l'arrêt St Maclou (Mantes-la-Jolie) puis à pied

(3) : Gare de Mantes la Jolie prendre ligne A (Lycée St Exupéry/Rostand)

(Nota : utilisables par tous les voyageurs)

RETOUR	Départ collège J. CARTIER		Départ LYCÉE CONDORCET		Départ GARE DE MANTES LA JOLIE Via Ecole Notre Dame (2) (Vers Lycée St Exupéry-Rostand (3))	
	ligne de bus	Horaire/ retour	Ligne de bus	Horaire/ retour	Ligne de bus	Horaire/ retour
Dennemont	110 (D)	12h40 (le mercredi) 16h10-17h10	16	12h45 (samedi et mercredi) 16h40 - 17h40	15 (D)	12h48 (le mercredi et samedi en période scolaire) 16h41-16h58-17h42 18h12 (du lundi au vendredi)
Follainville	110 (D)	12h40 (le mercredi) 16h10-17h10	16	12h45 (samedi et mercredi) 16h40 - 17h40	15 (D)	12h48 (le mercredi et samedi en période scolaire) 16h41-16h58-17h42 18h12 (du lundi au vendredi)
			15 (changement de bus à Dennemont hôpital)	13h05 (mercredi et samedi période scolaire) 16h55-17h56		

(D) : Direct

(2) : montée à l'arrêt Sangle (Mantes-la-Jolie)

(3) : de St Exupéry ou Rostand vers la Gare de Mantes la Jolie ligne A (pour retour sur Follainville ou Dennemont)

SPECIAL RENTREE

Mairie de
Follainville-Dennemont :

"Extraits des fiches horaires Combust"

Lignes de cars urbains

ALLER		<u>Ligne 15 (D)</u> : Follainville-Dennemont / Pont de Limay / Gare de Mantes la Jolie (du lundi au vendredi)
Follainville	Diderot	6h02 - 6h29 - 6h55 - 7h18 - 7h34(1) - 7h57 - 8h34 - 8h36(2)
	Lavoir	6h02 - 6h29 - 6h55 - 7h18 - 7h34(1) - 7h57 - 8h34 - 8h36(2)
Dennemont	Carrefour St Martin	6h05 - 6h32 - 6h58 - 7h21 - 7h37(1) - 8h00 - 8h37 - 8h39(2)
	Ecole	6h07 - 6h34 - 7h00 - 7h23 - 7h39(1) - 8h02 - 8h39 - 8h41(2)
	Hôpital	arrivée : 6h08 - 6h35 - 7h01 - 7h24 - 7h40(1) - 8h03 - 8h40 - 8h42(2) départ : 6h08 - 6h35 - 7h02 - 7h24 - 7h41(1) - 8h03 - 8h44 - 8h43(2)
	Roy René	6h09 - 6h36 - 7h03 - 7h25 - 7h42(1) - 8h04 - 8h45 - 8h44(2)

D : Direct

(1) : lundi à samedi - (2) : uniquement le samedi

RETOUR		<u>Ligne 15 (D)</u> : Gare de Mantes la Jolie / Pont de Limay / Follainville-Dennemont (du lundi au vendredi)
Dennemont		12h48(1) - 16h41 - 16h58 - 17h42 - 18h12 - 18h28(samedi) - 18h43 - 19h00 - 19h40
Follainville		12h48(1) - 16h41 - 16h58 - 17h42 - 18h12 - 18h28(samedi) - 18h43 - 19h00 - 19h40

D : Direct

(1) mercredi et samedi en période scolaire

INFORMATIONS DECHETS

RAPPEL : Déchets interdits dans les poubelles ménagères

- **Les piles, les batteries ou les ampoules** : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.
- **Les médicaments périmés** : ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance, qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.
- **Les déchets d'équipements électroniques** : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui sera dans l'obligation de récupérer votre ancien appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner.
- **Les huiles alimentaires** : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en très petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- **Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange** : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques ou bien chez un garagiste.
- **Les pneus** : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.



En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

Les bennes à verres

Les verres doivent être déposés à l'intérieur des containers et pas autour des containers. Pensez aux enfants et aux agents municipaux.

A chacun sa poubelle !

Les containers ne doivent pas rester sur les trottoirs ou dans la rue ! Les poubelles doivent être sorties au maximum la veille au soir du ramassage et être rentrées au plus vite après le ramassage. En aucun cas, elles ne doivent rester sur la voie publique comme nous pouvons le déplorer depuis de nombreuses semaines dans certaines rues.

L'article R.644.2 du code pénal précise que « le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou en y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4^e classe ».

En dehors des jours de collectes et si vous disposez d'une cour ou d'un jardin, vos containers doivent donc être stockés dans l'enceinte de votre propriété.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre civisme concernant ce sujet.



EN 2022,
MA COLLECTE ÉVOLUE.
DÉSORMAIS, EN UN CLIC
JE SAIS QUAND SORTIR
MES POUBELLES.

Connaitre mes jours de collecte n'aura jamais été aussi simple !
Je me connecte sur le site de la communauté urbaine, je rentre mon adresse
et j'accède aux jours de collecte selon le type de déchets.
Et je peux même imprimer un calendrier personnalisé.

www.gpseo.fr



INFORMATIONS DECHETS

RAPPEL : Collecte des déchets 2022, quand et où jeter vos déchets ? Simple comme un jeu d'enfant...

Quand sortir mon bac emballage ? La collecte est-elle assurée le 1^{er} janvier ? Comment me débarrasser de mes encombrants ? ... Depuis le 1^{er} janvier 2022, plus besoin de guetter les poubelles de vos voisins pour le savoir... Pour simplifier votre quotidien, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise a mis en place un moteur de recherche pour en finir avec le casse-tête de la gestion de vos déchets. Désormais, vous avez la réponse à toutes vos questions en un clic ! Une solution performante, moderne et sur-mesure pour assurer un accompagnement au plus près de vos besoins.

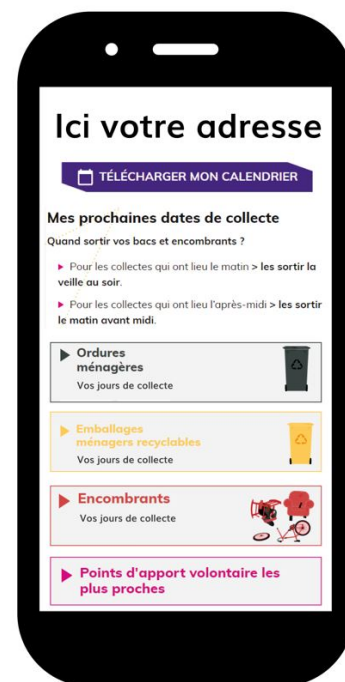
Plus pratique, plus précis et plus intuitif que les traditionnels calendriers papiers, le moteur de recherche dédié aux déchets sur le site gpseo.fr, accessible sur PC, tablette ou smartphone, regroupe tous les renseignements utiles concernant la collecte de vos déchets. Pour l'utiliser, rien de plus simple : il suffit de renseigner son adresse dans la barre de recherche afin d'avoir accès à une information complète, personnalisée et actualisée en permanence.

Ce service sur-mesure vous indique les jours de ramassage en porte-à-porte par typologie de déchets, à quel moment sortir vos bacs, l'implantation des bornes de collecte et des déchèteries les plus proches de chez vous ainsi que d'autres services spécifiques comme les règles et consignes de tri, des conseils pour le compostage...

Autre avantage, la possibilité de télécharger et d'imprimer votre calendrier personnalisé et d'accéder aux différentes démarches en ligne telles le renouvellement de bac, le dépôt exceptionnel en déchèterie ou encore de recevoir des alertes d'actualités.

En résumé, ce nouvel outil offre l'avantage d'être :

- + **Moderne** : consultable partout et tout le temps en version mobile
- + **Souple** : une solution qui combine un calendrier numérique avec un calendrier papier
- + **Précis** : un ciblage à l'adresse, actualisable rapidement
- + **Ecologique** : moins de papier pour une meilleure préservation des ressources naturelles



Vos collectes depuis le 1^{er} janvier 2022

- Ordures ménagères : 1 collecte par semaine
- Emballages recyclables : 1 collecte toutes les 2 semaines
- Encombrants :
 - Depuis le 1^{er} juillet : retour au système de collectes en porte à porte à dates fixes sur la base de 4 collectes par an.
- Déchets verts : 1 collecte par semaine du 18 mars au 8 juillet et du 26 août au 25 novembre.
- Verre : collecte en points d'apport volontaire.



Follainville-Dennemont
COLLECTE DES ENCOMBRANTS À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET
Retour aux collectes à dates fixes, en porte à porte, sur la base de 4 par an.

Vos dates 2022 :
mercredi 28 septembre
et mercredi 9 novembre

Consultez et téléchargez à tout moment votre calendrier de collecte personnalisé à votre adresse
SUR GPSEO.FR



PRATIQUE

Rendez-vous sur le site de la communauté urbaine gpseo.fr pour découvrir le moteur de recherche et tout savoir sur la collecte de vos déchets en 2022.

En complément, **un calendrier simplifié** a été distribué dans votre boîte aux lettres.

Pour toutes vos questions liées à la gestion de vos déchets : n° info déchets 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

www.gpseo.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Rappel : Transport à la Demande Mantois (TàD Mantois)



Un fonctionnement identique :

- Le TàD Mantois fonctionne toujours du lundi au samedi, de 9h à 17h, hors jours fériés.
- Le principe du service reste le même : après avoir réservé votre trajet, un véhicule vient vous chercher à un point d'arrêt proche de chez vous et vous dépose à un point d'intérêt du territoire de votre choix (gare routière/ferroviaire, centre commercial, équipement culturel/sportif, administration ou hôpital). De même, vous pouvez effectuer le trajet en sens inverse, d'un point d'intérêt à un point d'arrêt proche de chez vous. Vous pouvez ensuite vous déplacer dans toute l'Île-de-France grâce à votre titre de transport sur toutes les lignes régulières de bus et de train.

Un service encore plus simple :

- Grâce à la nouvelle tarification en vigueur, le TàD est désormais ouvert à tous : pour l'emprunter, votre titre de transport régional habituel suffit ! (Passe Navigo, Carte imagine R, Ticket T+...)
- Un même endroit pour l'inscription et la réservation : pour profiter du TàD Mantois, il vous faut créer un nouveau compte, parmi l'une des trois options suivantes :
 - Sur l'application mobile "TàD Île-de-France Mobilités"
 - Sur la plateforme régionale dédiée au TàD (tad.idfmobilites.fr)
 - Par téléphone, via la centrale régionale TàD d'Île-de-France Mobilités du lundi au vendredi entre 9h et 18h, au 09 70 80 96 63.

Vous pouvez dès maintenant effectuer vos réservations. Il est possible de réserver un mois à l'avance et jusqu'à une heure avant le départ. L'inscription par courrier, sur le site de GPS&O et par mail, ainsi que la réservation via l'application mobile Tamy ne sont plus possibles depuis le 2 août.

- Le service s'étend à 8 nouvelles communes, en complément des 30 déjà desservies : Aubergenville, Brueil-en-Vexin, Guitrancourt, Issou, Jambville, Lainville-en-Vexin, Montalet-le-Bois et Oinville-sur-Montcient.

Demande de titre améthyste sur pass navigo

Les demandes de titre doivent impérativement être déposées **avant le 20 du mois** pour une validation le mois suivant.

ATTENTION : les demandes de renouvellement sont à transmettre au **maximum 2 mois avant la fin de validité** du titre précédent.



INFORMATIONS VENUES D'AILLEURS

Assistantes Sociales

Le Secteur d'Action Sociale de Limay 8-10 avenue de la Paix n'est plus accessible par téléphone.

Désormais, il faut appeler la plateforme « allô solidarités » au 01 30 836 836, numéro unique pour s'informer, réaliser ses démarches, bénéficier d'un accompagnement personnalisé, se renseigner sur ses droits, insertion, logement et enfance.

Des professionnels du Conseil Départemental vous répondent du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Demande de titre améthyste sur pass navigo

Les demandes de titre doivent impérativement être déposées **avant le 20 du mois** pour une validation le mois suivant.

ATTENTION : les demandes de renouvellement sont à transmettre au **maximum 2 mois avant la fin de validité** du titre précédent.



- C'est une aide de **80€ OFFERTS** par ton Département pour pratiquer une ou plusieurs activités de ton choix parmi **2700 IDÉES** proposées en ligne sur **passplus.fr** : tennis, musique, football, cours de théâtre, basket, cinéma, gym, danse...
- C'est **80€** pour les **11-18 ANS** dès l'entrée au collège, et **100€** pour les boursiers.
- C'est une aide financière **gratuite et renouvelable** chaque année jusqu'à tes 18 ans.

Rendez-vous sur [PASSPLUS.FR](https://passplus.fr) pour demander ta carte gratuitement.

* Dès l'inscription validée, tu recevras ta carte chez toi, sous 10 jours max.



Cantine, garderie : paiement en ligne possible !

Vous pouvez, si vous le désirez, régler vos factures de garderie périscolaire et de restaurant scolaire en ligne.

Pour cela il vous suffit de vous connecter au site du Trésor Public, dont l'adresse mail apparaît sur les titres de recettes chaque mois « <https://www.payfip.gouv.fr> - identifiant : **003887** - référence : référence : 2022-00 (saisir à chaque paiement le numéro du titre qui change tous les mois)-1 ».

Les autres moyens de paiement (*chèque, espèces dans la limite de 300 €*) restent possibles.

Zéro raison de ne pas en profiter!
Inscris-toi sur passplus.fr*

y' | **Yvelines**
Le Département

PETITES ANNONCES DIVERSES

Couple de retraités recherche maison de plain pied sur follainville ou Dennemont, dans le but de se rapprocher de leurs enfants et petits enfants. Ils souhaiteraient idéalement une petite location. Si vous avez une offre ou connaissez quelqu'un qui pourrait faire leur bonheur, merci de me contacter au 07.69.24.77.28 ou par mail bellemarielaure@gmail.com

Tricoteuse acharnée vend bonnets et serre-tête, aucune pièce n'est identique.
Prix à l'unité : 1 € - Tél. : 06 05 47 01 75

Vous repérez un essaim d'abeilles.

Vous souhaitez déguster et acheter du miel de Follainville, Appelez Patrick ou Fanfan au 06 78 98 34 68 (19 rue du bois 78520 Follainville)



Recherche location box fermé ou bien couvert pour stockage / remisage voiture agrément / collection secteur Follainville-Dennemont - Tél. : 06 63 21 19 40

OFFRES / DEMANDES D'EMPLOIS

DENNEMONT

Jeune retraité sérieux cherche petits travaux d'entretien, jardinage, peinture, papier peint et autres travaux divers. Me contacter au 06 58 37 19 70

FOLLAINVILLE

Entreprise du paysage cherche paysagiste expérimenté.
Contacter Baptiste au 06 78 60 88 33

FOLLAINVILLE

Bonjour, je m'appelle Lucile Varet, j'ai 17 ans. Je propose mes services de baby-sitting à domicile. Je suis de Follainville et peux aussi me déplacer à Dennemont !
Pour me joindre : 06 27 01 96 81

Nous rappelons que tous les annonceurs doivent s'engager à respecter le Code du Travail

La commune de Follainville-Dennemont dégage toute responsabilité si tel n'était pas le cas

Artisans, commerçants, services...

Retrouvez ci-dessous nos artisans, commerçants, services
qui ont souhaité figurer dans le bulletin municipal

Services

Organisation de mariages

Nadine JEAN-LOUIS –
Société Celebration day
06 28 98 18 96
Nadinejeanlouis75@yahoo.fr



Aide à la personne

Christelle BLANCHARD – Société Chris'services
06 50 88 50 38
christelleblanchard@gmx.fr

Installation, dépannage, maintenance informatique

Gautier MADOE – Société GM-SI
06 71 53 33 07
gautier@gm-si.fr

Assistance administrative et comptable

Fabienne SIMONNET
06 52 80 17 88
Fabienne.simonnet@free.fr

Cabinet de recrutement, de gestion de carrière et de coaching

Sophie MONCHABLON – Société Soconsult'in
06 72 06 22 85
contact@soconsultin.fr

Dépannage à domicile électroménager

Nordine SLIMANI – Société DAD Multiservices
06 78 17 73 77
Dadmultiservices78@yahoo.com

Dépannage informatique à domicile

Technologie Sans Soucis (T.S.S.)
07 71 13 40 00
techsanssoucis.ddns.net

Santé - Bien-être

Réflexologie, amincissement, harmonisation émotionnelle

Agnès LEGER – Société Pas à pas
07 84 43 76 41
Leger.agnes@orange.fr



Naturopathie, réflexologie plantaire, massages bien être

Joëlle HUARD – Société Arôme de Vie
07 84 67 62 66
contact@aromedevie.fr

Prothésiste ongulaire

Marjorie BEUKELAER – Société B'Color
Exerce à domicile - 06 99 10 30 75
beukelaermarjorie@outlook.fr

Commerçants

Création d'articles pour bébés/enfants – Zéro déchets en tissus

Audrey CATELOIN – Les petites affaires de Gab
06 61 26 97 07
les.petites.affaires.de.gab@gmail.com

Taxi

Armando DOMINGUES – Société Taxi Domingues
06 24 69 45 97
armandodomingues@orange.fr

Bâtiment

Maçonnerie générale

Cédric CHAMPION – Sarl Champion
07 55 21 93 82
cedricchampion@gmail.com



Tous corps d'état

Eddy PAUTRAT – Société Pautrat bâtiment
06 74 54 21 09 - 01 39 29 34 23
Eddy-pautrat@hotmail.fr

Plomberie-chauffage

Bruno GONCALVES ALVES
07 67 95 66 87
bruneau.plomberiechauffage@gmail.com



2 MOIS SONT PASSÉS....

22 juin - défilé de mode charlott



22 juin - remise des prix du 1er concours photo adultes/enfants



2 MOIS SONT PASSÉS....

13 juillet - soirée guinguette sous la halle

« Franc succès pour cette première édition du bal du 14 juillet ». Nous remercions très chaleureusement tous les participants et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine !



2 MOIS SONT PASSÉS....

travaux d'été



Entretien chemin des Venises



Fleurissement de nos lavoirs



Rafraîchissement des arrêts de bus à Follainville

2 MOIS SONT PASSÉS....

travaux d'été



Peinture, remplacement des dalles de plafond, des luminaires et des stores dans les classes du 1^{er} étage à Ferdinand Buisson



Métallisation des sols de toutes les écoles et du restaurant scolaire



Rajout d'un banc à l'école maternelle « Les Farfadets »

2 MOIS SONT PASSÉS....

travaux d'été chantier jeunes



Merci à Tyfenn, Kameron et Nathan
pour leur investissement
à notre chantier jeunes 2022



INFORMATIONS DE NOS ASSOCIATIONS

Association de chasse « ACCFT »

Nous organisons notre ball trap les 10 et 11 septembre 2022 : "amusement", "rabbit", "parcours de chasse", ouverture à partir de 10 h.

ATTENTION : cette année le ball trap aura lieu sur le terrain de foot de Follainville.

Restauration et buvette sur place le midi : saucisse, merguez frites et la spécialité de notre ball trap "les bonnes andouillettes frites" !



L'ouverture générale de la chasse aura lieu le dimanche 18 septembre 2022.

Arrêté du 16 mars 1955 relatif à l'interdiction de la divagation des chiens modifié par arrêté 1989-07-31 art. 1 JORF 8 août 1989

Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. « Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Le coût des infractions

750 € d'amende maxi si vous laissez divaguer vos animaux en méconnaissance des arrêtés réglementant l'emploi et la divagation des chiens. Cela est puni de cette amende pour les contraventions de 4^{ème} classe, relevable par la voie de l'amende forfaitaire (soit 135 €) (art. R. 428-6 C. Env.).

150 € d'amende maxi si le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, le laisse divaguer. Cela est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe (art. R. 622-2 CP).

450 € d'amende maxi dans le cas où cette divagation conduirait à la mort ou à des blessures d'autres animaux domestiques provoquées par la divagation d'un animal dangereux. Cela est puni d'une contravention de 3^{ème} classe (art. R. 653-1 CP).

150 € d'amende maxi si vous laissez divaguer un animal sur les routes. Cela est passible d'une contravention de 2^{ème} classe. Au regard des articles R. 412-44 à R. 412-50 du code de la route, tout animal doit avoir un conducteur.

NE LE TOUCHEZ PAS !

Les naissances ont lieu entre avril et juin

Merci de tenir les chiens en laisse

Il n'est pas abandonné, sa mère observe et attend votre départ pour le retrouver.

Judo Enfants

Ju Jitsu Adultes

Self Défense



Lundi

Judo enfants (6 – 14 ans) 18h à 19h30
Ju-Jitsu ados et adultes 19h30 à 21h

Mercredi

Baby Judo (4 – 6 ans) 16h45 à 17h30
Judo enfants (6 – 10 ans) 17h30 à 18h30
Judo enfants (10 – 14 ans) 18h30 à 19h30
Ju-Jitsu ados et adultes 19h30 à 21h 00

Samedi

Self Défense hommes et femmes 9h à 10h30

**Deux cours d'essai
offerts**

Inscriptions lors du forum des Associations
le samedi 10 septembre 2022 ou lors des cours

Reprise des cours
Lundi 12 SEPTEMBRE 2022

Salle des Fêtes de Follainville-Dennemont

Renseignements et contact : **Diane 06 70 71 35 30**

INFORMATIONS DE NOS ASSOCIATIONS

Les anciens du Mantois

L'équipe de foot vétérans « Les Anciens du Mantois » recherche pour la saison 2022/2023 un gardien de but, des joueurs, et un entraîneur.

Pour nous rejoindre il faut être âgé de 35 ans et plus. Les entraînements ont lieu le mercredi de 19h30 à 21h30 au stade de foot de Dennemont.

A vos crampons, les entraînements ont repris le 17 août, nous vous attendons...

Communauté Emmaüs



La communauté Emmaüs de Dennemont a ouvert une boutique éphémère dans le centre de Mantes-la-Jolie au 11 place de la République.

Celle-ci sera ouverte pendant 4 mois. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !!!!

Prochaines ventes à thème

Samedi 3 septembre :

- thème « braderie »
- ouverture de l'espace « tableaux » le samedi

Dimanche 11 septembre :

Déballage au château de la Roche Guyon

Samedi 8 et dimanche 9 octobre :

Grande vente automnale

Samedi 5 et dimanche 6 novembre :

- thème « lumineaire + livres/DVD au mètre »
- ouverture de l'espace « tableaux » le samedi

Samedi 3 et dimanche 4 décembre :

- thème « décors de Noël/jouets »
- ouverture de l'espace « tableaux » le samedi

Généalogie

Rendez-vous à 18 h les jeudis 29 septembre et 13 octobre 2022 à Dennemont, à côté de l'école Ferdinand Buisson, 131 rue Jean Jaurès. Bienvenue à tous.



En raison de leur nouvelle situation professionnelle, Sonia et Mathieu de l'association "Multiculture974" suspendent leurs activités durant la saison 2022-2023.

Bonne chance à vous deux dans votre nouveau projet !

Cercle de la voile

Découvrir et pratiquer de la Voile à Dennemont !

Le Cercle de Voile propose de faire découvrir la voile loisir et compétition à des jeunes de 16 à 25 ans.

Nul besoin de posséder un bateau pour cela, simplement l'envie d'apprendre, de l'énergie et de la bonne humeur.

Contactez-nous au 06 12 88 88 03, sur les réseaux sociaux ou passez simplement nous rencontrer les dimanches, au 61 rue Jean Jaurès ou le 10 septembre au forum des associations.

Planning des régates :

- 4 septembre, « coupe de la Seine »
- 8 et 9 octobre, trophée « La Parisienne »
- 6 novembre, coupe senior « La Targette »
- 27 novembre, « La der des ders »

Les jardins partagés

L'association des jardins partagés de Follainville-Dennemont sera présente au forum des associations le samedi 10 septembre après-midi pour présenter ses activités. Elle proposera une matinée "portes ouvertes" le lendemain dimanche 11 septembre : rendez-vous aux jardins, 24 chemin du Bel Air, entre 10h30 et 12h30 pour visiter le site. Avec ou sans connaissances en jardinage, n'hésitez pas à nous rejoindre pour apprendre, faire profiter de vos expériences ou simplement partager des moments conviviaux, rencontrer d'autres familles du village. Pour tout renseignement sur l'association, veuillez écrire à jardinspartagesfd@gmail.com ou envoyer un SMS au 06 85 81 64 96



INFORMATIONS DE NOS ASSOCIATIONS

Yoga en Seine



Yoga traditionnel de l'Inde

avec Gérard et Isabelle

(Enseignements de la Bihar School of Yoga de Mungger)

Follainville - Dennemont

Salle d'évolution de l'école maternelle des Farfadets

Nous vous proposons cette année deux types DE YOGA

YOGA INTÉGRAL : Le lundi de 18h30 à 20h30

Le mardi de 19h00 à 21h00

Le vendredi de 19h00 à 21h00

YOGA NIDRA (méditation)

Le lundi de 20h30 à 21h30

Nous vous donnons RDV au forum des associations où nous serons ravis de vous rencontrer ou de vous retrouver et bien sûr de répondre à vos questions.

C'est également lors du forum que vous pourrez vous inscrire aux cours qui débuteront le lundi 12 septembre 2022.

Vous pouvez également nous contacter via l'adresse suivante : yogaenseine@gmail.com ou par téléphone en appelant Isabelle au 07 87 29 42 04

A bientôt !

Gérard et Isabelle



CPAFD

Le CPAFD organise sa traditionnelle « Foire à tout » le dimanche 18 septembre 2020 au terrain de foot de Dennemont (78520 Follainville-Dennemont) qui est réservée aux particuliers (*voir règlement et réservations page 29*)

Prix du mètre linéaire* :

—> Habitant de la commune : 4 euros

—> Extérieurs : 5 euros

* **Minimum 2 mètres linéaires**

THEATRE

Vexin en scène

L'association théâtrale « Vexin en scène » vous invite gracieusement à venir le

dimanche 20 novembre à 16 heures découvrir, voir ou revoir notre prochain spectacle : 10 scénettes de Karl Valentin.

Réservez votre matinée pour découvrir l'humour de cet auteur et rire avec nous dans un plaisir partagé le vendredi 18 novembre à 20h30 à la salle polyvalente de Dennemont.

INFORMATIONS DE NOS ASSOCIATIONS

Règlement « foire à tout » dimanche 18 septembre organisée par le



- Je déclare avoir pris connaissance de ce règlement déchargeant les organisateurs de toutes les responsabilités pénales, civiles ou administratives quant à ma participation et je m'engage à ne pas enfreindre les interdictions.
- Les organisateurs se réservent le monopole de la vente de boissons Tout contrevenant sera exclu et ne pourra prétendre au remboursement de son emplacement.
- 1/ Inscription uniquement par courrier (avec le bulletin d'inscription + règlement) à :
CPAFD chez Mme Bourlier 110 rue Jean Jaurès 78520 Follainville-Dennemont
- 2/ **Photocopie recto/verso de votre carte d'identité (obligatoire pour valider l'inscription).**
- 3/ **Règlement total de votre réservation à l'ordre de CPAFD** (Comité pour l'Animation de Follainville-Dennemont).
- 4/ Vous recevrez **un mail de confirmation** d'inscription dès réception du règlement merci donc d'indiquer une adresse mail.
- 5/ Le stationnement des véhicules des exposants se fera sur un parking à proximité des exposants.
- 6/ Pour des raisons d'ordre pratique, **le placement se fera le jour de la brocante par ordre d'arrivée sur la foire**. Il ne vous sera pas possible de refuser l'emplacement qui vous aura été attribué par le service d'accueil.
- 7/L'accueil s'effectuera **Dimanche 18 Septembre 6h30 à 8h00** Terrain de Foot de Dennemont Rue Jean Jaurès 78520 Follainville-Dennemont
- 8/ En cas d'annulation de la Foire par les organisateurs, le montant de votre réservation vous sera intégralement remboursé.
- 9/ Dans le cas où vous ne vous rendriez pas à la foire à tout, le montant de votre réservation restera acquis au CPAFD.
- 10/ Les mesures concernant la pandémie du Covid 19 seront adaptées en fonction de la réglementation en vigueur. Celles-ci seront communiquées au plus tard la veille de la foire à tout.

Bulletin d'inscription

Foire à tout du Dimanche 18 Septembre 2022 à Dennemont
Terrain de Foot 78520 Dennemont

Je soussigné (e),

Nom :Prénom :

Adresse :

Code Postal :Ville :

Téléphone : Email :

Titulaire de la pièce d'identité n°:.....

Délivrée le.....par.....

Nombre de mètres linéaires retenus* x 4 € habitants de la commune

..... x 5 € extérieurs

=.....€ chèque à l'ordre du CPAFD

***Minimum 2 mètres**

Foire à tout réservée aux particuliers

Types d'objets vendus (de manière générale) :

.....

Déclare sur l'honneur :

- avoir pris connaissance du règlement ci-joint
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Art L 310-2 code du commerce)
- ne participer qu'à 2 manifestations de ce type dans l'année (Art R321-9 du code pénal)

Fait à..... Le.....

Signature :

INFORMATIONS DE NOS ASSOCIATIONS

G.A.R.

La GYM

Le mardi venez nous rejoindre à partir du 27 septembre 2022.

La rentrée est le moment idéal pour essayer la gymnastique, se lancer de nouveaux défis pour l'année à venir.

La gymnastique, c'est une pratique complète, au service de la santé et du bien-être des pratiquants.

L'important est de pouvoir progresser à son rythme dans une ambiance conviviale.

Reprendre le sport à son rythme, garder la forme, tonifier sa silhouette grâce à des activités efficaces, en travaillant le renforcement musculaire, se défouler, s'oxygéner, améliorer son équilibre, sa coordination, son tonus musculaire, sa souplesse....

LA GYMNASTIQUE C'EST QUOI ?

La Gymnastique est une activité physique et sportive qui propose des séances complètes et diversifiées, qui permettent de prendre du plaisir tout en progressant à son rythme.

La régularité de la pratique est clé pour ressentir les bénéfices du sport à la fois dans son corps et dans sa tête.

Le lien social : La pratique d'une activité de loisirs sportifs permet de rencontrer de nouvelles personnes, de créer des liens et pourquoi pas de se faire de nouveaux amis, un encadrement professionnel, la proximité... et un coût accessible !

Reprise des cours le mardi 27 septembre 2022 : 19 h 30 Salle Polyvalente à Dennemont

Nous vous attendons pour un cours d'essai gratuit !

Le GAR, Groupe d'Animation Rurale, vous propose de nombreuses activités à partir du 12 septembre 2022 afin de vous occuper intellectuellement, manuellement, socialement et de rester positive, dynamique.

Profitez de vos après-midi pour vous occuper sainement.

- Le lundi à la Maison Pour Tous vers 14h : PEINTURE SUR PORCELAINE
- Le mardi à la Maison Pour Tous vers 14h : CARTONNAGE et PEINTURE A L'HUILE
à la Salle Polyvalente à 19h30 : GYMNASTIQUE (n'hésitez pas à contacter Edith au 06 12 49 47 82)
- Le mercredi à la Maison Pour Tous vers 14h tous les premiers mercredis du mois : travaux d'aiguille (tricot, broderie, couture etc...)
- Le jeudi à la Maison Pour Tous vers 14h SCRABBLE et à 18h GENEALOGIE à Dennemont 131 rue Jean Jaurès (n'hésitez pas à contacter Sylviane au 06 82 32 52 74)
- Le vendredi à la Maison Pour Tous vers 14h : TAROT

NOUVEAU : A 20h ECHECS le vendredi à la Maison Pour Tous le 28/09/22 - 30/10/22 - 02/12/22

Pour tous renseignements, vous nous trouverez au forum des associations sous la Halle de Dennemont le samedi 10 septembre 2022 où vous pouvez nous joindre sur l'adresse mail gar78.fd@gmail.com

Venez essayer, c'est gratuit, nous vous attendons avec plaisir.

Nous reprendrons les activités en respectant la distanciation sociale et les protections sanitaires, bien sûr sous réserve des conditions sanitaires.



**SALLE POLYVALENTE
LE MARDI SOIR
DE 19 H 30 A 20 H 30**

Karine, Présidente du GAR

INFORMATIONS DE NOS ASSOCIATIONS

Votre semaine avec les activités du GAR

Venez faire une séance d'essai

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
Peinture sur Porcelaine De 14H à 18H A la Maison pour Tous	Cartonnage De 14H à 18H A la Maison pour Tous	Travaux d'aiguilles (couture, tricot, broderies, etc...) 1 ^{er} Mercredi du mois A la Maison pour Tous	Scrabble De 13H45 à 16H30 A la Maison pour Tous	Echecs 1 Vendredi soir/mois A 20H
	Gymnastique De 19H à 20H30 Salle polyvalente		Généalogie De 18H à 20H Dans la salle informatique	

Club de l'Amitié

Chers amis, notre club vous accueillera avec joie le mardi 13 septembre 2022 à partir de 14 heures à la Maison Pour Tous de Follainville-Dennemont.

Pour la marche Robert Peneau reste comme responsable pour le vendredi et pour le mardi, pour tous renseignements vous pourrez appeler Christiane Gaillard 06 46 56 13 42 il serait bien de nous fournir un **certificat médical** pour les assurances.

Le samedi 10 septembre 2022 nous vous rappelons le forum des activités à Dennemont.

Le mercredi 28 septembre 2022 à 14 heures 30 le club organise un goûter à la Maison Pour Tous de Follainville merci de vous inscrire.

Un voyage aux châteaux de la Loire avec Fontenay Saint Père au prix de 550 € est prévu du **22 au 24 Septembre 2022.**

Le 19 novembre 2022 notre repas de fin d'année à la salle polyvalente de Dennemont au prix de 20 euros, inscription à partir d'octobre auprès de Sylviane.

Le samedi 26 novembre 2022 générations mouvements organise un loto à Villiers le Mahieu.

Le lundi 5 décembre 2022 générations mouvements organise une sortie spectacle avec restaurant à Forges les Eaux au prix de 80 à 90 euros, s'inscrire auprès de Sylviane.

Du 7 au 14 juin 2023 la Toscane, inscription en septembre avec un acompte de 400 euros, voir avec Sylviane pour vous inscrire et feuille d'inscription.

Le Bureau : Présidente Mme Breton Sylviane 06 82 32 52 74, 57 rue des Groux Follainville

M Peneau Robert Vice-Président (Marche)

Secrétaire M. Gaillard Michel,

Trésorière Mme Aubel Jeanine.

Chers amis du club de l'Amitié de Follainville-Dennemont à bientôt et bien amicalement

INFORMATION ASSOCIATION, invité

Bonjour à toutes et tous,

Je serai présent le samedi 10 septembre, sous notre halle, lors du forum des associations pour vous présenter mes actions menées à Mbodiène Sénégal en particulier, grâce à vos dons.

A cette occasion, vous pourrez venir m'apporter vos lunettes, crayons, stylos, papiers, médicaments, portables, petits vêtements pour notre Pouponnière, etc...

Au plaisir de vous retrouver en compagnie des dévoués dirigeants de nos associations.

Samuel Boureille, Maire honoraire



Abdou élève ses poulets bicyclettes avec une grande application



Pleine saison pour les mangues au Sénégal actuellement !



Toutes les femmes portent leurs charges sur leur tête y compris Odile 9 ans

FORUM des ASSOCIATIONS

SPORTS

LOISIRS

MUSIQUE

NATURE

DÉMONSTRATIONS

CULTURE

ENTRÉE
LIBRE

SAMEDI 10 SEPTEMBRE
DE 14H À 18H

SOUS LA HALLE DE DENNEMONT



LE COIN DES AFFICHES



PASS+
Hauts-de-Seine · Yvelines

Jusqu'à 100€*
offerts par ton
Département!

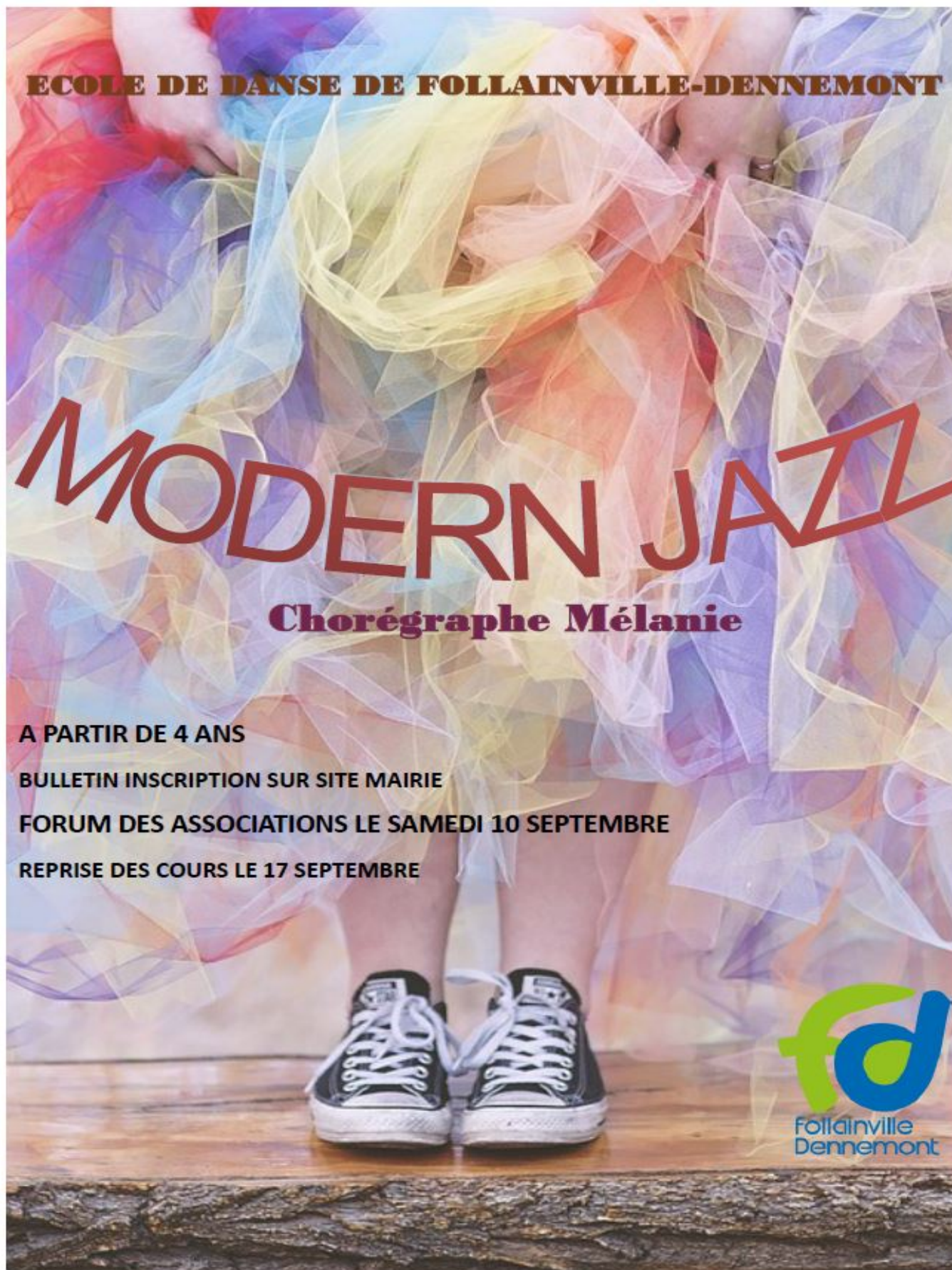
**TU AS ENTRE 11 ET 18 ANS?
PLUTÔT SPORT OU CULTURE?**

Rendez-vous sur passplus.fr pour choisir tes activités.

 **Yvelines**
Le Département

yvelines.fr
  

* 80€ pour les collégiens et 15-18 ans
100€ pour les boursiers




ECOLE DE DANSE DE FOLLAINVILLE-DENNEMONT

MODERN JAZZ

Chorégraphe Mélanie

A PARTIR DE 4 ANS
BULLETIN INSCRIPTION SUR SITE MAIRIE
FORUM DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE
REPRISE DES COURS LE 17 SEPTEMBRE



Follainville
Dennemont



Trois petites notes de musique

RENTREE MUSICALE



INSCRIPTIONS AU
FORUM DES
ASSOCIATIONS

FOLLAINVILLE-
DENNEMONT

BATTERIE
CHANT
EVEIL MUSICAL
FLUTE A BEC
GUITARE
PIANO
VIOLON

credits images : CANVA

Do Ré **MI Fa**

OH OH **OH OH**

CHALA **LALALA**

BAPBAPBADOUA

Chantons ensemble !

Rejoignez le Choeur des Fontenelles

*Inscriptions au forum des associations
de Follainville-Dennemont*



Trois petites notes de musique

En avant la musique...

Faites découvrir la musique à votre enfant !
Éveil Musical - Dès 4 ans



Inscriptions au forum des associations

Renseignements au 01.34.78.53.48

**FOLLAINVILLE
DENNEMONT**

BALL TRAP

« AMUSEMENT »

« RABBIT »

« PARCOURS DE CHASSE »

10 et 11 SEPTEMBRE 2022

OUVERTURE SAMEDI ET DIMANCHE A PARTIR DE 10H

Organisé par l'ACCFT

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

saucisse, merguez frites et la spécialité de notre ball trap "les bonnes andouillettes frites" !

Cartouches libres 28gr

VENEZ NOMBREUX

Renseignements au : 06 10 37 30 47 / **Attention!** Changement d'emplacement : RDV sur le terrain de foot de Follainville.

AMP BALAYAGE - ARMURERIE CAUCHOISE - LAPORTE INDUSTRIES PARTENAIRES ET FOURNISSEURS DE L'ACCFT

MARCHÉ DENNEMONT

DES SURPRISES VOUS ATTENDENT

FÊTE SON ANNIVERSAIRE
MERCREDI 28 SEPTEMBRE



Les Yvelines font leur cinéma

16 septembre 2022

Follainville-Dennemont
Espace Condorcet

Notre village fait son cinéma « la nuit au Musée »... précédé
d'un tour de chant de Véro Mélody. Animation pour enfants.
Réservez votre soirée, entrée gratuite !
Restauration sur place dès 19h30 (buvette, saucisse, merguez,
frites par l'ACCFT et les crêpes de Sandrine)

yvelines-infos.fr
f @yvelinescinema



LE COIN DES AFFICHES

Sunset Voyages

Le Club de l'Amitié de Follainville
vous propose la...

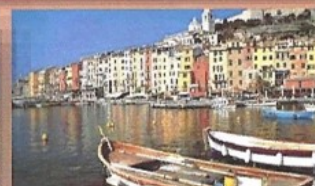
DÉCOUVERTE DE LA TOSCANE FLORENCE, SIENNE, SAN GIMIGNANO, PISE, LES CINQ TERRES... SÉJOUR AVEC EXCURSIONS 8 JOURS / 7 NUITS DU 07 AU 14 JUIN 2023

PRIX PAR PERSONNE:

1750 €

(Minimum 30 personnes)

Tarif de 25 à 29 personnes = **1850 €**



Jour 1 :

Transfert en autocar jusqu'à l'aéroport de Paris.

Assistance aux formalités d'enregistrement.

Décollage en direction de l'Italie sur vol régulier.

Arrivée à Pise.

Accueil par votre **guide francophone** et transfert en autocar jusqu'à votre **hôtel 4****** à Montecatini. Dîner et nuit.

Jour 2 :

Visite guidée de Sienne.

Déjeuner au restaurant.

Visite de San Gimignano.

Visite d'une **cave et dégustation**

Retour à l'hôtel. **Dîner aux chandelles** et nuit.

Jour 3 :

Visite de la ville de Pistoia.

Retour à l'hôtel pour déjeuner.

Visite guidée des Termes Tettuccio.

Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

Jour 4 :

Visite guidée de Pise et des ses célèbres monuments : le Duomo, le Composanto et le Baptistère, la Tour Penchée.

Déjeuner au restaurant

Arrêt à **Torre del Lago Puccini** et visite libre

Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

Jour 5 :

Embarquement en bateau à La Spezia pour les **Cinq Terres** : Riomaggiore, Mararola, Vernazza, Monterosso.

Déjeuner de poissons.

Arrêt à **Portovenere** avec visite de ce bourg

Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

Jour 6 :

Visite guidée de Lucques : ancien remparts, San Frediano, dôme Saint-Martin...

Retour à l'hôtel pour déjeuner.

Après-midi libre : vous pourrez vous promener dans Montecatini, faire les boutiques, vous reposer...

Dîner typique avec musique toscane à l'hôtel, et nuit.

Jour 7 :

Visite guidée de Florence : le Ponte Vecchio, la Piazza della Signoria, la Piazza del Duomo...

Déjeuner au restaurant

Visite guidée de la Galerie des Offices.

Temps libre pour la découverte personnelle de la ville.

Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

Jour 8 :

Transfert jusqu'à l'aéroport de Pise.

Assistance aux formalités d'enregistrement.

Décollage en direction de la France sur vol régulier.

Arrivée à Paris et **Transfert retour en autocar.**



Votre séjour comprend: Les transferts vos communes / aéroport de Paris / vos communes ; L'assistance aux formalités d'enregistrement ; Les vols aller / retour Paris / Pise sur vols réguliers ; Les taxes aéroport ; Les transferts aéroport / hôtel / aéroport en autocar ; Le logement base chambre double en hôtel 4**** à Montecatini pendant 7 nuits; La pension complète du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 8 (dont un dîner typique toscan et un dîner aux chandelles) ; Les boissons aux repas (1/4 de bouteille de vin et 1/2 eau minérale + 1 café aux déjeuners) ; Les visites et excursions mentionnées ; Les entrées aux monuments (Termes Tettuccio à Montecatini, Dôme de Sienne, Dôme, Composanto et Baptistère de Pise, Galerie des Offices à Florence); Le transport en autocar Grand tourisme pendant tout le séjour; La présence d'un accompagnateur francophone pendant tout le séjour ; Des guides locaux pendant les visites (Sienne, Lucques, Pise, Cinq Terres, Florence) ; La taxe de séjour ; Les assurances multirisques couvrant pandémies et épidémies, annulation, assistance, bagages et rapatriement; Les pourboires ; Un carnet de voyage ; La caution APST ; L'assistance téléphonique SUNSET VOYAGES 24h/24 pendant tout votre séjour.

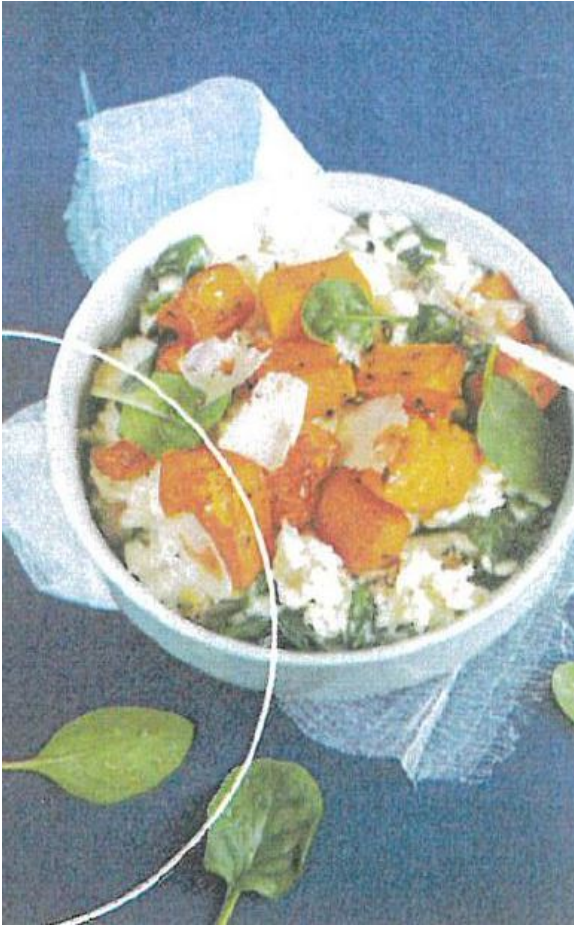
Votre séjour ne comprend pas: Le supplément chambre individuelle (195 € - nombre limité) ; Les dépenses personnelles

Julianne JOE



en concert chez Emmaüs
le 20 novembre prochain

Renseignements : <https://www.blues-sur-seine.com/>



Risotto aux épinards, potimarron et parmesan

Ingrédients pour 4 personnes

- 320 g de potimarron (égrené)
- 16 g d'épinards frais (équeutés)
- 55 ml de crème fraîche
- 15 g de parmesan
- 30 ml d'huile d'olive
- 1 gousse d'ail
- 3 branches de romarin
- 540 ml de bouillon de légumes
- 320 g de riz à risotto

Préparation :

1. Nettoyez les épinards, retirez les tiges et videz le potimarron de ses graines
2. Détaillez le potimarron en cubes moyens (2 cm environ) et faites le cuire 40 mn au four à 180°C dans la moitié de l'huile d'olive
3. Faites ensuite chauffer l'autre moitié de l'huile d'olive dans une casserole et ajoutez le riz pour l'enrober d'huile
4. Ajoutez l'ail écrasé et le romarin puis laissez 2 mn à feu moyen pour laisser dégager tous les arômes.
5. Ajoutez ensuite le bouillon de légumes petit à petit en laissant bien absorber entre chaque louche et avec la dernière louche de bouillon, ajoutez les épinards
6. Une fois les feuilles réduites, ajoutez le parmesan, la crème puis les cubes de courge
7. Assaisonnez de sel et de poivre à votre convenance...

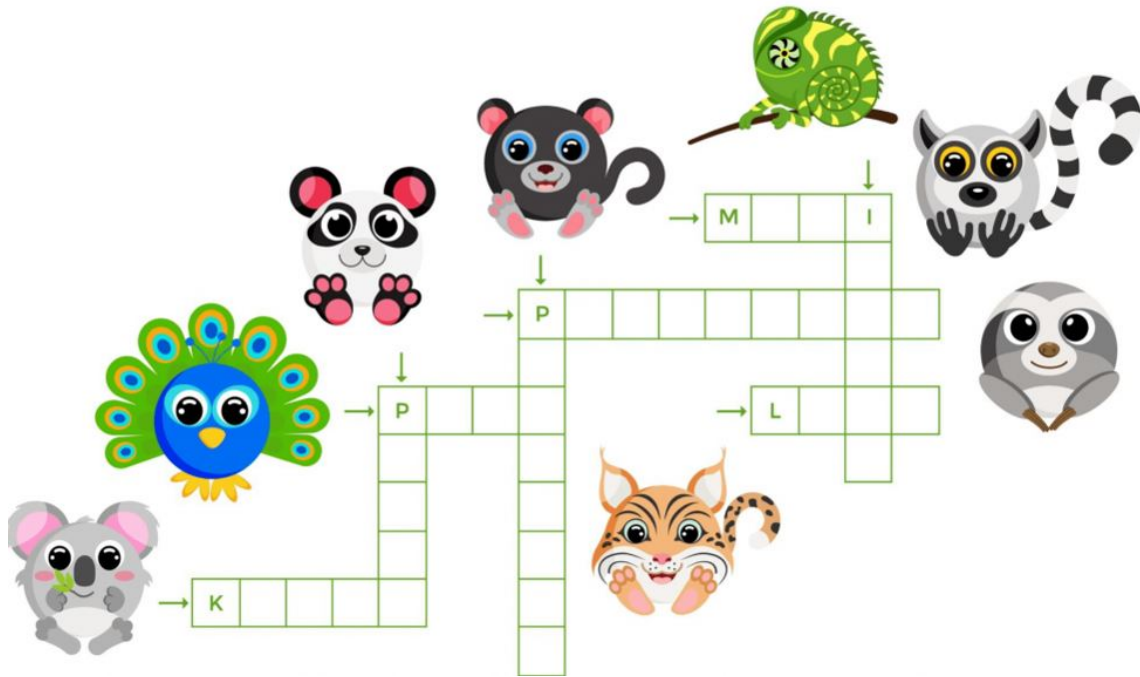
COIN DÉTENTE

Les 7 différences



COIN DÉTENTE

Mots croisés enfants



Labyrinthe



COIN DÉTENTE, solutions



Walt Disney
Bambi

Point à point



Rejoins les points de 1 à 96



© Disney



www.follainville-dennemont.fr



Follainville-Dennemont Actu

Le Tambour Battant est édité par la commune de Follainville Dennemont Directeur de la publication : M. Sébastien LAVANCIER

Crédit photo : Mairie - Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique Tous droits réservés.

Les Yvelines font leur cinéma
16 septembre 2022
Follainville-Dennemont
Espace Condorcet

Votre village fait son cinéma « la nuit au Musée »... précédé d'un tour de chant de Véro Mélody. Animation pour enfants.
Réservez votre soirée, entrée gratuite !
Restauration sur place dès 19h.30 (buvette, saucisse, merguez, frites par l'ACCFT et les crêpes de Sandrine)

yvelines-infos.fr
@yvelinescinema

yvelines.fr